

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 36 (1965)

Heft: 7

Artikel: Les étangs des Franches-Montagnes

Autor: Krähenbühl, Ch.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824869>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les étangs des Franches-Montagnes

Récemment, nous avons essayé de donner une explication à la disparition des rivières à ciel ouvert des Franches-Montagnes et au système carsique qui en est responsable. Sur un haut-plateau dépourvu de cours d'eau, il est d'autant plus étonnant de trouver, de-ci de-là, des lieux assez gorgés d'eau pour que l'empreinte des pieds s'en remplissent immédiatement. Mais il est encore plus surprenant et plus plaisant de découvrir, au hasard d'une excursion, un étang plus ou moins vaste dont les eaux, quoique sombres à cause du fond tourbeux, n'en reflètent pas moins le ciel avec éclat et splendeur. Rien n'est plus curieux que de se trouver inopinément devant une de ces nappes d'eau stagnante, à la surface si calme qu'en miroir parfait, elle retourne le paysage entier, ses habitations et ses habitants avec une désinvolture amusante et une vérité stupéfiante.

Sertis dans la claire verdure des pâquis, ou entourés des sombres rameaux de pins des marais, ou encore dissimulés dans le pâturage boisé, tous ont un charme prenant et chacun sa particularité attrayante.

Au moment où chacun est arrivé à se déplacer en automobile, il n'est pas surprenant que les rives de certains étangs soient envahies par la foule des gens de la plaine et des villes, harcelée par la vie trépidante de l'usine, les tracas du commerce, les soucis de l'industrie, les fluctuations des valeurs en banque. Aussi, quelle lutte pour conserver à ces sites choisis leur aspect authentique, vrai, où le corps peut trouver détente et l'âme rédemption. De quelle persévérance ne faut-il pas faire preuve pour tenter d'inculquer à tout ce monde les principes les plus élémentaires de respect de la propriété et... de la propreté ! Parfois, de quelle patience ne faut-il pas être armé pour demeurer bon chrétien avec tant d'insouciants, de mal léchés, et souvent de grossiers personnages. Toutefois, il est consolant de rencontrer de temps à autre quelqu'un de poli et qui sait apprécier les beautés de la nature sans y apporter de déprédati ons. Oui, il faut beaucoup de patience et de foi dans la perfectibilité humaine...

Car le but n'est pas d'éloigner les gens qui ont toujours plus besoin de lieux calmes où apaiser la tension nerveuse créée par un travail acharné, de sites naturels où reprendre contact avec la genèse. Au contraire, il faut se réjouir que ces reposoirs soient facilement accessibles, il faut étendre la protection à ces endroits qui prennent la valeur et la signification de biens communs, il faut multiplier les places choisies et, dans la mesure du possible, les réserver à ceux qui recherchent sous le ciel et dans le vent les trésors que la nature dispense.

Parmi ces lieux bénis, certains étangs des Franches-Montagnes sont ceux qui ont le plus de charme, de diversité, de surprises. Et celui qui l'emporte sur tous les autres est sans contredit l'étang de la Gruère.

Nonobstant les apparences, ces étangs ne sont naturels, vrais, qu'en regard d'un lointain passé. Je m'explique : à mesure que le système carsique eut fait disparaître les rivières à ciel ouvert, au bénéfice des eaux souterraines, les fonds des pseudovallées demeurèrent ainsi que de grands bassins asséchés (voir *Bulletin* du mois de mai). Ces bassins furent colmatés, par endroits tout au moins, par le matériel

d'altération apporté par le vent, retenu par la neige ou charrié des pentes immédiatement voisines. Remaniés encore par les glaciations et rendus imperméables par le lehm d'altération, ces bassins se remplissent d'eau lors du retrait des glaciers. Ainsi furent constitués de vastes étangs correspondant *grosso modo* aux tourbières réunies des Barrières-Chanteraine, des Chaux de Tramelan - Chaux des Breuleux et de La Chaux-d'Abel.

Les tourbières de la Gruère, du Gros-Bois-Derrière, de Prédame et des Embreux se sont formées sur des étangs dont les cuvettes furent creusées par des glaciers locaux sur la marne argovienne de l'Oxfordien dont la strate apparente suit le versant nord de la chaîne de la Pâaturatte. Les étangs de Plain-de-Saigne et de Dos-le-Cras ont un même fond de marne. En revanche, la tourbière de Bellelay a une genèse comparable à celle des Chaux, tandis que la tourbière des Genevez repose exceptionnellement sur une cuvette à fond calcaire.

Ainsi donc, il y a quelque neuf mille ans, des étangs peu profonds, mais d'assez vaste étendue occupent les dépressions d'où les glaciers se retirent. La végétation de toundra postglaciaire a envahi la terre libérée et encercle les étangs de toutes parts. Elle s'avance dans les eaux, les refoule et, conjointement avec des détritus d'origine animale, végétale et minérale, finit par combler l'étang en formant la tourbe du bas marais. Sur ce dernier s'établissent les Mousses et particulièrement les Sphaignes qui, douées d'une croissance ininterrompue, élèvent le niveau de la tourbière et la transforment en marais bombé. La capacité de retenir l'eau, propre à ces Cryptogames, est telle que l'eau de fond est maintenue jusqu'au sommet du haut marais.

Dès le moment où l'homme eut reconnu la valeur combustible de la tourbe, un phénomène inverse allait se produire, conduisant au retour à l'état primitif. L'extraction de la tourbe, menée jusque sur le fond imperméable de lehm ou de marne, créait une excavation qui, en se remplissant d'eau de fond, donnait naissance à une partie de l'étang primitif et ramenait au *statu quo ante*. Or nous avons vu que la profondeur des étangs ne fut nulle part bien considérable : d'un à six mètres, tout au plus. Ce fut donc un jeu, afin de pouvoir continuer l'exploitation, de creuser des canaux drainant, dans les emposieux les plus proches, l'eau des étangs en formation. Cet état existe encore à La Chaux-d'Abel, à Chanteraine, aux Chaux des Breuleux et de Tramelan. Mais ailleurs...

Les Francs-Montagnards considéraient avec envie la force mécanique que l'on pouvait tirer en utilisant la chute d'une masse d'eau, tel que c'était pratiqué dans la vallée du Doubs. Car, aussi bien pour la mouture du grain que pour le façonnage du bois, ils étaient tributaires des rouages mis en marche sur les rives du fleuve où les moulins et les scieries s'égrenaient, tels les grains d'un immense rosaire.

L'envie rend ingénieux. De quelle façon allait-on obtenir, sur un plateau, la différence de niveau suffisante pour utiliser l'eau qui s'accumulait dans les excavations des tourbières ? La profondeur de certains emposieux offrait singulièrement ces conditions. D'abord — cela remonte à deux siècles environ — des digues furent élevées du côté où l'eau du trop-plein gagnait l'emposieu. De cette manière, le niveau de l'eau gagna en hauteur et l'étang en étendue. Du même



Photo Francis Gfeller, Saint-Imier

Cliché ADIJ No 552

Etang des Reussilles avec les Nymphoïdes



Photo Francis Gfeller, Saint-Imier

Cliché ADIJ No 553

Nymphaïdes, détails

coup le volume des eaux accumulées augmentait considérablement. Des roues à aubes ou à palettes furent placées au fond de l'emposieu. La prolongation du canal primitif, faite d'un simple chenal à trois planches assemblées à angles droits, amenait l'eau sur aubes et palettes. De là ce ne fut plus qu'affaire de transmission pour faire tourner les rouages montés dans les scieries et les moulins construits directement sur l'emposieu. On peut reconnaître ces dispositions à la Gruère où la scierie, actuellement encore en activité, est la seule survivance de ces temps héroïques. De l'autre côté de la grand-route, en face de la scierie, se trouve un second emposieu au fond duquel on voit encore la roue motrice du moulin.

Des dispositions semblables existaient au Gros-Bois-Derrière, au Plain-de-Saigne, où les digues retiennent l'eau des étangs, et au fond des emposieus respectifs on voit encore les vestiges glorieux de constructions hautement utilitaires.

Une fois en marche, le progrès ne s'arrête plus. Les marécages, situés au fond d'hémicycles formés de petites collines, fournissent également une quantité appréciable d'eau. Aussi, d'autres digues furent élevées aux Royes, au nord de la tourbière du Gros-Bois-Derrière, à Bellelay à Dos-le-Cras, au Bollement. A part la digue du Gros-Bois-Derrière, dont la bouche de sortie n'est pas fermée, les digues des autres étangs contiennent parfaitement l'eau. Seule celle du Bollement actionne encore les rouages d'une importante scierie, alors que le tic-tac du moulin s'est tu. Les responsables du silence qui s'est abattu sur l'activité des autres moulins et scieries sont d'une part les nouveaux moyens de communications et de transports et d'autre part l'électricité qui dès la dernière décennie du siècle passé étend son réseau sur tout le plateau franc-montagnard, distribuant lumière et énergie à profusion. L'usine du Theusseret date de 1892 et celle de La Goule de 1894.

L'utilisation puis l'abandon de l'énergie statique des eaux accumulées derrière les digues n'ont pas épousé l'intérêt des étangs. En effet, en recréant des nappes d'eau stagnante à ciel ouvert, du même coup on créait un milieu biologique nouveau qui, pendant plus de deux siècles, a donné naissance à une faune et à une flore bien spécialisées. Les biologistes, zoologues, botanistes y trouvent un vaste champ d'investigation de haute valeur scientifique. Cette valeur est encore rehaussée lorsque l'étang se trouve entouré d'un bas et d'un haut marais, constituant l'un et l'autre des biotopes spécialisés.

Telle est la situation de l'étang de la Gruère, le plus grand, le plus beau des étangs du plateau franc-montagnard, allongeant ses tentacules jusqu'au milieu de sa tourbière. Cette tourbière n'est pas quelconque : certains endroits n'ont jamais été exploités. De ce fait, ils constituent un haut marais authentique, offrant le spectacle étonnant d'un paysage botanique nordique, tel qu'on en trouve en Finlande ou en Laponie. Les espèces végétales qui le composent font partie de reliques postglaciaires qui ne croissent que dans ce milieu biologique spécial, qui se répète, il est vrai, sur toutes les tourbières du haut Jura, mais seulement sur le marais bombé. De ces hauts marais jurassiens, de la Gruère comme « du Bois des Lattes s'exhale un parfum sauvage d'un monde primitif, perpétuant le souvenir de la Genèse » (Eigeldinger).

Etang et tourbière forment ici un ensemble inséparable et unique, dont les biotopes aquatiques et tourbeux ont déjà fait l'objet d'études diverses. Après Joray, Eberhardt, Moor, notre quête scientifique démontre à quel point ces milieux différents offrent d'intérêt. Aussi est-ce avec un réel plaisir que nous avons entendu une phalange d'étudiants biernois, sous la conduite de M. Treu, et un groupe d'étudiants brun-trutains, sous la direction de M. Bouvier, rendre compte au colloque étudiantin de septembre dernier, de recherches savantes entreprises à la Gruère.

Il n'est donc nullement surprenant que non seulement les associations de protection des sites et de la nature, mais encore les hommes de science se soient ligués pour mettre la Gruère sous protection, sous l'impulsion de la Société de l'étang de la Gruère. La protection déploie d'heureux effets : elle éloigne la foule des automobilistes qui envahissait les rives de l'étang pour y pratiquer des sports violents ou continuer une kermesse insolite en ces lieux. Depuis que l'accès de l'étang n'est plus immédiatement accessible en auto, une certaine sélection s'opère. Pêcheurs, amis de la nature et savants gagnent la tourbière ou l'étang à pied et ne sont plus importunés par la pétarade du parc d'automobiles. La pêche est plus reposante et la quête scientifique plus fructueuse.

La bourgeoisie de Saignelégier a été très bien inspirée en interdisant la circulation automobile dans l'aire de la Gruère. Car, si l'on se rendait vraiment compte de la valeur intrinsèque d'un tel milieu biologique, c'est non seulement à pied, mais à genou qu'il faudrait y pénétrer ! D'ailleurs, sur le terrain, n'est-ce pas là une attitude familière au biologiste ?

Jusqu'à ces dernières lignes, aucune mention n'a été faite du petit étang de la marnière des Reussilles, rendu célèbre dans le monde scientifique à cause de sa flore aquatique spéciale¹. Il n'est donc pas superflu de lui vouer une attention particulière, quoique sa création soit d'origine totalement différente de celle des autres étangs.

Au siècle passé, avant que les engrains agricoles fussent fabriqués en grandes quantités, donc à des prix abordables, les terrains tourbeux ou décalcifiés étaient chaulés. A cet effet, on diluait de la marne dans de l'eau qu'on répandait sur ces terrains pauvres. La marne calcaire était extraite à ciel ouvert, aux endroits où elle affleure. C'est ainsi qu'au nord-est des Reussilles, la marne fut régulièrement exploitée pour chauler les prés du voisinage. La matériel non utilisable, tel que grosses pierres, galets, etc., fut déposé un peu plus au sud, au bord d'un petit emposieu qui drainait l'eau de la marnière. A la fin du siècle dernier, cette exploitation fut suspendue. A la longue, la marne entraînée par le ruissellement des eaux a colmaté l'emposieu. Le matériel déposé sur ses bords joua le rôle de digue, de sorte qu'en amont l'eau put s'accumuler. Une brasserie s'intéressa à cette eau stagnante. Elle n'eut qu'à surélever le rudiment de digue présent pour obtenir l'étang tel qu'il existe. Le but de cette création était de fournir de

¹ Les renseignements qui suivent ont aimablement été donnés par M. G. Hauri. Pour ce qui concerne la nymphoïde, il est allé interviewer M. Henri Rossel. Tous deux ont droit à ma reconnaissance.

glace les cafetiers clients de la brasserie, pour maintenir la bière fraîche en été. Depuis que les réfrigérateurs fabriquent sans peine de la glace à toute saison, le prélèvement de la glace de l'étang, sous les frimas, a été abandonné.

Dès lors, l'étang passa par différentes phases durant lesquelles la Société des pêcheurs de Tramelan, avec des alternances d'heurs et de malheurs, pratiqua la pisciculture, afin de pouvoir jeter l'hameçon, ce qu'elle exerce aujourd'hui avec beaucoup de plaisir et quelque succès. Mais, à nos yeux tout au moins, là n'est pas l'intérêt majeur de ce petit étang. La célébrité dont il jouit, chez les botanistes, à un autre objet : la présence de la nymphoïde à feuilles orbiculaires.

Nymphoides orbiculata, la nymphoïde est une gentianacée aquatique submergée, à feuilles rondes, en forme de cœur renversé, qui s'étalent à la surface de l'eau, à la façon des feuilles de nénuphars.

Cette espèce est peu répandue en France, rare en Belgique et inconnue en Suisse jusqu'en 1890, date approximative où elle fut introduite.

La nymphoïde est complètement submergée jusqu'à la mi-juin. C'est alors que les feuilles d'un vert véronèse apparaissent et surnagent. Les boutons se forment à l'aisselle des feuilles et se dressent hors de l'eau comme des bougies. Les fleurs, d'un jaune d'or très lumineux, s'épanouissent au soleil et disparaissent après la fructification, par courbure du pédoncule, non sans avoir abandonné leurs pétales à la dérive. Le fruit mûrit sous l'eau et ne s'ouvre pas. Il tombe dans la vase qui dissout ses parois et les graines se répandent. Les tiges plus ou moins longues s'adaptent à la profondeur de l'étang. Elles s'étirent, pour laisser au moment voulu les feuilles surnager, et se rétractent, dès le début d'octobre, pour soustraire la plante à l'emprise des glaces, en la replongeant dans les profondeurs de l'étang.

Mais, qui est le responsable de l'introduction de cette nouvelle espèce dans notre contrée ?

Oscar Rossel, père de M. Henri Rossel et grand-père du Dr Rossel, à Tramelan, était un fervent admirateur des choses de la nature, ferveur qui s'est d'ailleurs transmise à ses descendants. En 1890 environ, il acquit des graines de nymphoïdes à Floraire, Institut horticole Correvon, à Genève. La tentative de faire germer cette délicate gentianacée à l'altitude du plateau franc-montagnard était, pour le moins, osée ! Mais, *Fortuna juvat audaces*, la fortune sourit aux audacieux. Semée dans une mare remplissant un emposieu colmaté naturellement, à proximité de la source du Pied-d'Or, Oscar Rossel eut la joie indiscrète de voir germer la nymphoïde, puis de la voir se propager. Toutefois, l'exiguïté de cet étang en miniature et l'insuffisance de sa profondeur le destinait à être envahi par les laîches. Une dizaine d'années plus tard, pour donner à la nymphoïde quelques chances de survie, Rossel transplanta quelques rameaux munis de racines adventives dans l'étang de la marnière des Reussilles.

Voilà enfin révélée avec précision l'origine de la présence de cette espèce intéressante dans notre pays. Bien longtemps elle a intrigué les botanistes de passage qui n'en croyaient pas leurs yeux.

Ce n'est pas l'endroit de discuter de l'opportunité d'introduire des espèces étrangères à une contrée. Toujours est-il que la nymphoïde, par la vitalité qu'elle manifeste, l'extension qu'elle a prise dans les

limites qu'on oppose bien à tort à sa diffusion, a conquis de haute lutte le droit de cité. Dans l'étang de la marnière, elle s'est étendue le long des rives de façon à indisposer une fois de plus les pêcheurs. A maintes reprises l'étang fut vidé et curé. La nymphoïde reparait après quelques années et repart à la conquête de la surface de l'eau. C'est une preuve indubitable de son excellente acclimatation et il serait temps, semble-t-il, de ne plus lui refuser son droit à l'existence. Elle est actuellement inscrite au catalogue de la flore de la Suisse avec mention de l'unique station dont on vient de lire l'origine.

La question se pose, cependant, de savoir à quel point Tramelan tient à maintenir la célébrité de l'étang de la marnière et quelle mesure on pourrait envisager pour ne pas léser les intérêts légitimes des pêcheurs.

Car nous pensons bien, et nous le souhaitons ardemment, que la nymphoïde reparaira dans quelque temps, nonobstant l'ostracisme auquel elle est vouée et en dépit du curetage de l'étang de la marnière en octobre dernier.

Dr Ch. KRÄHENBÜHL

Quelques industries jurassiennes vues à la loupe

Il nous est apparu que les grandes entreprises jurassiennes étaient assez peu connues du public. Nous avons entrepris de vous présenter quelques-unes des grandes entreprises de nos sept districts. Ces *monographies d'entreprises* tenteront de pénétrer dans les différents rouages de nos principales entités économiques.

Une première difficulté fut de dresser une liste des entreprises dont une monographie intéresserait nos lecteurs. Nous nous sommes adressés aux préfectures des districts pour dresser une liste aussi complète que possible et touchant tous les domaines de l'industrie. La liste établie, nous avons contacté près de trente entreprises en leur proposant de se prêter à notre enquête. Une liste des questions qui seraient posées a été remise à chaque entreprise.

Jusqu'à ce jour, dix entreprises nous ont répondu positivement et deux ont déclaré ne pouvoir répondre à nos questions.

Le schéma du questionnaire a été établi en fonction d'une étude de la CEGOS à Paris, institution privée d'étude et d'analyse des entreprises. Nous sommes partis du principe que les entreprises ont trop tendance à considérer comme secret tout ce qui se passe entre leurs murs. Cette tendance cependant disparaît et quelques grandes sociétés suisses ont déjà entrepris de rendre publics leurs chiffres et de faire de leurs maisons une maison de verre.

C'est dans cet esprit que nous avons sollicité les entreprises jurassiennes.